



COMMUNE DE
VIELLE-LOURON

Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles
(P.P.R.)

APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
DU 22 DEC. 2020

Direction Départementale des Territoires
des Pyrénées-Orientales
SERET/BRN
BP 1349 - 3 rue Loret
66013 NARBONNE cedex

- Rapport de présentation
- Document graphique
- Règlement - Annexes

Echelle : 1/5000
© IGN BD PACS/ELIAS © protocole Ministère IGN - 2013 Adapté 2013
Réalisation : Direction Départementale des Territoires des Pyrénées-Orientales

Date : Août 2020

LEGENDE :

ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone bleue : constructible sous conditions
- Zone rouge : inconstructible (sauf cas particulier : voir règlement)
- Zone jaune : inconstructible - champs d'expansion des crues (sauf cas particulier : voir règlement)
- Zone blanche : non réglementée pour les risques étudiés
- Hors zone d'étude

Indices des zones :

- I Inondation
- T Torrentiel
- C Chute de blocs
- G Glissement de terrain
- A Avalanche

